

# Réunion du Conseil de quartier Vand'Est

## – Territoire Centre -

COMPTE RENDU

22 NOVEMBRE  
2016

20H00

Ecole élémentaire Paul Bert

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Nombre de personnes présentes : 25</p> <p>Partenaires : M. Michel JEANNOT, journaliste de l'Est Républicain ; M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'Association Vandopérienne de Médiation sociale, M. Rachid ECHCHAREF et M. Cherif AMXOUN, médiateurs de nuit.</p> <p>Elus : M. le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à la Vie des Quartiers, au Marché, aux Relations Publiques et référent du Territoire Centre, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux relations avec la Métropole, à la Politique de la ville et au Budget, M. Claude GRAUFFEL, Adjoint délégué à l'Administration, à la Médiation sociale et aux Ressources Humaines, M. Philippe ATAIN-KOUADIO, Conseiller délégué à l'Habitat et au Logement.</p> <p>Personnel municipal : M. Erwan ERMEL, Cabinet du Maire, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Bernard PONTON, Directeur de la Communication, M. David QUILLERE, Chef de Cabinet.</p>

**Rubriques à l'ordre du jour :** Echanges avec les habitants ; le fonctionnement de l'espace Yves Coppens et l'avancement des travaux de rénovation du Cœur de ville.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux et présente les élus et les agents municipaux à tour de rôle. « *Nous avons sur la ville 18 Conseils de quartier, c'est une volonté de la mairie d'échanger avec les habitants.* ». Puis, il donne la parole aux habitants.

### I. Echanges avec les habitants :

#### Urbanisme, démolition d'immeubles :

Une habitante du 3 Allée de Bréda se demande si son immeuble va être démoli.

Monsieur le Maire : « *Pour l'instant, rien n'est décidé officiellement. C'est le bailleur social MMh qui a décidé de démolir certains immeubles. Il est ensuite obligé de reloger les habitants des immeubles démolis ainsi que de leur payer le déménagement.* »

#### Centre commercial Jeanne d'Arc :

Une habitante intervient au sujet de la présence de **l'épicerie sociale** du centre commercial Jeanne d'Arc : les bénévoles sont gênés par **des jeunes** qui les interpellent et qui **squattent** l'étage de l'entrée de l'épicerie.

Monsieur le Maire : « *Il faut en effet que l'établissement puisse fonctionner. Il y a des jeunes qui sont là. Il faut parfois imposer des règles. Dans ce cas, ce n'est pas évident. Je suis allé voir le Ministre de la Ville à Paris pour obtenir la démolition du centre commercial Jeanne d'Arc puis sa reconstruction dans d'autres conditions. Les prix des cellules commerciales y sont trois fois plus élevés qu'ailleurs dans la ville. Il faut savoir tourner la page pour faire quelque chose de plus adapté.* »

Un habitant demande quand sera **démoli le centre commercial Jeanne d'Arc** : « *en 2017 ?* ».

Monsieur le Maire répond que « *c'est actuellement en cours de négociation. Nous avons respecté toutes les étapes. C'est bien parti mais nous n'avons pas de date.* »

M. Donati ajoute que monsieur le Maire a demandé à la police Nationale de passer régulièrement dans le quartier. De plus, il y a toujours deux bénévoles présents à l'épicerie sociale, pour éviter d'avoir du personnel isolé. Et il y a aussi un visiophone pour améliorer la sécurité. A terme, il faudra trouver un nouveau lieu d'accueil pour l'épicerie sociale.

### **Salissure :**

Une jeune femme demande aux élus ce qu'ils comptent faire pour lutter contre **les mégots** jetés par terre ou **dans les massifs de fleurs** des pieds d'immeuble réalisés par les habitants, situés à côté du centre d'affaires **Vand'Affaires**, et qui ne sont pas respectés par d'autres habitants. Elle ajoute qu'à cet endroit, des personnes et des animaux urinent. Même chose pour les jets d'objets ou de nourriture par les fenêtres des immeubles.

Monsieur le Maire : *« Il s'agit d'un problème de civisme. Il est impossible d'être derrière chaque personne. Une des solutions consiste à construire différemment, des immeubles de moins de trois étages. »*

M. Bernard tient à remercier les habitants qui participent au **fleurissement des massifs** en pieds d'immeuble : Vand'Est est le quartier de la ville où il y en a le plus et les plus beaux.

M. Donati répond qu'un courrier va être adressé aux responsables de Vand'Affaires pour les sensibiliser au respect des massifs de fleurs situés à proximité de leurs bureaux.

Une habitante veut aborder le problème de la **propreté non respectée autour des Moloks** : en général cela arrive le vendredi soir, ce qui dure tout le week-end. Elle se demande ce qu'il est possible de faire pour y remédier.

M. Donati : *« Nous avons prévu une réunion avec le bailleur social et la Métropole du Grand Nancy à ce sujet. On peut agir sur les encombrants posés contre les Moloks : Batigère les stocke, MMh non. Il faut qu'on parvienne à trouver une solution avec MMh. »*

M. Bernard estime que chacun doit faire l'effort d'apporter ses encombrants à la déchetterie. Si on n'a pas de voiture, il faut trouver une solution.

### **Propreté, dégradation de l'aire de jeux et terrain de basket abandonné :**

Le propriétaire de l'allée de Bréda intervient à nouveau, en citant l'absence de poubelle entre les n° 1 et 3 de son allée, là où les enfants jouent. Il signale aussi, à côté du stade de l'école élémentaire Paul Bert, un ancien terrain de basket abandonné et regrette qu'il ne soit pas utilisé comme aire de jeux pour les enfants.

M. Carpena a déjà consulté le Directeur des Services Techniques à ce sujet, afin d'étudier la possibilité d'y créer un espace de jeux pour les enfants.

Une jeune maman : *« La petite aire de jeux située au 18 rue d'Amsterdam, à l'arrière des Courlis, est souvent saccagée et elle est très sale. Les barrières et les portes sont cassées. »*

M. Donati : *« On essaye de réparer dès qu'on le sait. On ira voir sur place. »*

### **Parking, circulation et nuisances sonores :**

#### **Stationnement gênant :**

Une habitante du 13 rue des Jonquilles signale que des voitures et des utilitaires se stationnent au-dessous des fenêtres de l'immeuble au lieu de se garer sur le parking.

Un habitant, propriétaire au 3 Allée de Bréda : *« Des automobilistes se garent toute la nuit entre les deux bâtiments, sur la petite place qui n'est pas faite pour cela, puisque c'est un accès pompier. Cela empêche les personnes handicapées de se déplacer. On en a parlé au syndic qui dit qu'il s'agit d'une compétence municipale car on est sur le domaine public. »*

Monsieur Bernard propose de marquer l'accès pompier par de la peinture au sol

Monsieur Le Maire demande à M. Ermel et M. Fritz de se rendre sur place.

Une habitante se plaint du **passage intempestif de jeunes en quads** lorsqu'il fait beau dans le quartier, et des nuisances sonores.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il y a eu des opérations de la police nationale et qu'il y a un suivi permanent.

Une membre du Comité de pilotage du Conseil de quartier prend la parole pour évoquer les problèmes de **stationnement** et de civisme : *« sur Vandœuvre, on a la chance d'avoir aucun stationnement payant. Mais les gens ont peur de faire 50 mètres à pied. »* Elle suggère une campagne avec *« une petite affiche fluo à mettre dans tous les magasins, incitant les gens à bien se garer, par civisme. »*

M. Carpena : « Une campagne sur ce sujet a été réalisée à Nancy ainsi que sur les mégots. C'est une très bonne idée. »

Les élus donnent la parole au directeur de Communication : « L'association Flore54 a réalisé une carte postale, qui a été mise sur les voitures mal garées. On va regarder ce que nous pouvons faire de ce côté-là. »

Un habitant qui tient un commerce dans le quartier Tourtel témoigne de son expérience lorsqu'il habitait sur Nancy, dans le comité de quartier, à ce sujet : « on a fait ça avec des écoles, on a planté des petits drapeaux sur les déjections canines : cela marchait très bien. Il faudrait faire la même démarche sur Vandœuvre, aller voir les directrices d'écoles pour leur proposer. »

Une habitante suggère que les écoles soient associées à cette démarche, « pour que tout le monde réagisse sans qu'il soit nécessaire d'en venir à des sanctions plus agressives. »

Une habitante intervient pour évoquer ses problèmes de voisinage. Elle habite au 1 Allée de Bréda. Ses voisins font du bruit jusqu'à deux heures du matin. Le président de l'association vandopérienne de médiation sociale répond qu'il est déjà intervenu pour ce cas.

### **Les transports en commun :**

Une habitante fait remarquer que depuis l'été 2015, les horaires des bus ont été réduits et toutes les lignes de bus ne sont pas toutes accessibles aux personnes handicapées. Les nouveaux bus s'écartent du trottoir. Les horaires de la ligne 10 sont insuffisants, les bus sont bondés aux heures d'école, comme l'an dernier. Le Conseil Départemental ne pourrait-il pas mettre en circulation des lignes spécifiques pour les écoliers et les collégiens ?

M. Donati répond que les élus ont prochainement une réunion avec le Conseil Départemental et les parents d'élèves.

M. Carpena explique que la ligne 10 est saturée en raison de sa fréquentation par les collégiens du Haut de Penoy qui sont délocalisés sur le collège Montplaisir pendant le temps des travaux de leur collège d'origine (deux à trois ans). Et l'anticipation du réseau de transport Stan n'est pas à la hauteur des besoins.

L'habitante, de poursuivre : « Les horaires des bus ne sont pas respectés et parfois même, les bus ne passent pas. Il m'est arrivé d'attendre un bus pendant 30 minutes en semaine, et une heure le dimanche ! »

Une habitante a remarqué que dans la ligne 4, les handicapées ne peuvent pas monter car la rampe du bus ne sort pas.

Une habitante de l'allée de Bréda a vu que les chauffeurs de bus se mettent en biais sur les trottoirs, si bien que les usagers sont obligés de sortir sur la chaussée au lieu du trottoir, ce qui est dangereux.

M. Donati conseille à tous les habitants d'écrire à la Métropole du Grand Nancy pour préciser les détails concrets qui posent problème.

### **Animaux :**

Une habitante intervient pour signaler le cas d'une habitante âgée de la rue d'Amsterdam qui nourrit **les chats errants**. « La nourriture attire des gros corbeaux, des pigeons et des rats ! De plus, j'ai lu dans le magazine de la ville que les pigeons sont porteurs de maladie. Cette dame laisse les gamelles des chats traîner dehors, cela sent mauvais ! »

M. Donati : « Vous avez raison. Pour éviter cela, nous subventionnons une association qui se charge de capturer les chats errants qui occupent un territoire urbain précis pour les stériliser et ainsi contrôler leur nombre. Les chats sont nécessaires dans la ville car ils sont des prédateurs des rongeurs. Mais il faut les nourrir la nuit pour éviter d'attirer les pigeons. Certaines personnes n'ont pas compris ce dispositif que nous avons mis en place : il nous faut le leur expliquer. Pour les pigeons, la mairie procède à deux captures par an, pour réduire leur nombre. Enfin, pour les corbeaux freux, qui sortent des débris des poubelles, on procède à l'élagage des grands arbres une fois par an pour éviter qu'ils fassent leurs nids dans les arbres situés contre les immeubles. »

Une habitante a vu deux rats en pleine journée, sur le secteur Bizet.

M. Donati : « Il y a toujours eu des rats dans les égouts de la ville. Ils ont une fonction. Mais s'ils sortent, cela devient inacceptable. »

## II. Le fonctionnement de l'espace Yves Coppens :

M. Poncelet : On a conçu cet équipement socioculturel autour de la participation des habitants, grâce à un comité de gestion qui regroupe les représentants associatifs, la mairie (élus et agents municipaux), ainsi que des représentants de l'Etat et des habitants. Lors d'une réunion du conseil de quartier Vand'Est comme celui-ci, on avait demandé à l'origine du projet, en 2011, des habitants-volontaires pour participer au comité de gestion et travailler sur le fonctionnement de l'Espace Coppens. Le groupe de travail se réunit tous les mois pour attribuer les salles, suite aux demandes reçues en mairie. Le comité de gestion a pour rôle de faire des propositions au Maire qui décide ensuite des attributions de salles. Cela permet de réfléchir à ce qui se passe dans le quartier.

A présent, il est temps de renouveler les représentants. Un appel aux volontaires est donc lancé, après avoir précisé qu'il n'est pas obligatoire de venir à toutes les réunions. Une réunion est prévue tous les deux ans, ouverte à tous, consacrée à l'utilisation de cet espace.

Personne ne se porte volontaire.

Une habitante, qui intervient à l'espace Yves Coppens en tant qu'animatrice d'activités, lance un appel aux mamans de petites filles : « *Depuis qu'il y a les TAP (activités scolaires), les filles ne viennent plus à l'espace Yves Coppens, c'est dommage !* »

Une jeune maman intervient, pour expliquer la situation vécue par sa fille et par elle : « *C'est normal qu'on ne vienne plus : je pratiquais des activités à l'espace Yves Coppens. Cela se passait bien, jusqu'au jour où cela s'est dégradé. Et on nous a fait comprendre qu'il fallait partir. On avait demandé une salle, mais nous n'avons pas eu de réponse. Est-ce possible de nous prêter une salle pour une activité indépendante que nous organiserions de notre côté ? On a voulu régler le problème avec le responsable de l'Espace Coppens, qui n'a voulu écouter que les autres personnes.* »

M. Poncelet découvre la situation et se demande quand tout cela a commencé (l'été 2016). Il propose d'en parler avec l'habitante à la fin de la réunion.

Un habitant : « *L'espace Yves Coppens peut-il être mis à disposition des écoles ? Est-il envisageable d'organiser un spectacle de marionnettes comme cela s'est passé à Villers ?* »

M. Poncelet : « **Les demandes de salle** peuvent venir de plusieurs endroits. Il est déjà arrivé que les instituteurs de l'école élémentaire Paul Bert nous sollicitent, mais c'est plutôt rare. Le rôle du comité de gestion est de voir les activités régulières, les activités occasionnelles, comme pourrait l'être un spectacle de marionnettes ou une conférence. On s'arrange pour répondre à toutes les demandes. Le but de ce lieu est d'accompagner toutes les activités qui se passent dans le quartier, pour faire vivre le quartier. »

*Il existe deux salles polyvalentes dans le quartier [La Pagode et l'Espace Yves Coppens] : c'est dommage que le service Jeunesse ne mette pas plus d'animateurs dans le quartier. Il y a des télévisions dans cet espace : lorsqu'il y a eu l'Euro, il aurait été possible d'organiser des soirées football. Notre salle de sport est rarement ouverte. Il est aussi dommage qu'il y ait dans notre quartier une épicerie qui vend de l'alcool la nuit jusqu'à deux heures du matin : à Nancy, il y a eu des arrêtés préfectoraux contre.* »

Monsieur le Maire a déjà pris un arrêté interdisant ce commerce.

Un habitant témoigne : « *Les jeunes squattent rarement les aires de jeux, étant donné qu'il y a des caméras de surveillance. Certains jeunes participent au développement de la ville, en nettoyant le parc Richard Pouille par exemple. Dommage qu'il y ait des préjugés. On doit tous être solidaires pour améliorer notre quartier qui évolue. Les jeunes ne squattent plus au parc, au 8 rue de Hollande, mais juste autour de l'ancien LIDL du centre commercial Jeanne d'Arc.* »

## III. L'avancement des travaux du Cœur de ville :

M. Carpena précise que les travaux de rénovation du cœur de ville devraient être terminés pour le 17 juillet 2017 afin que les subventions soient bien versées à la ville par l'Etat. En ce qui concerne les travaux gênants le plus la circulation routière, à savoir la construction du rond-point à l'arrière du Centre commercial des Nations, ils doivent être finis à la fin de cette année, ou au plus tard début janvier 2017.

Une habitante demande si la fête foraine pourra se tenir sur la place du Benelux l'année prochaine.

M. Carpena répond négativement : « *en raison des travaux, cela sera impossible.* » M. Bernard confirme.

**En conclusion**, Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation active et les invite à prendre le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Ramasser / Balayer les feuilles mortes au 2 allée de Bréda.	Métropole du Grand Nancy	Dès que possible
Adresser un courrier aux responsables de Vand'Affaires pour les inciter à respecter les massifs de fleurs situés à proximité de leurs bureaux (présence actuelle de mégots dans les fleurs).	Démocratie participative	Janvier 2017
Aller voir sur place au 13 rue des Jonquilles pour le stationnement gênant en dessous des fenêtres au lieu de se garer sur le parking. Demande de verbalisation si cela se produit en journée. Aller voir sur place au 3 Allée de Bréda : problème de stationnement sur l'allée d'accès des pompiers. Ce sont les habitants de l'immeuble.	Police municipale	En cours
Aller voir sur place au 18 rue d'Amsterdam l'aire de jeux située à l'arrière des Courlis (donnant sur la place de Londres) est sale et détériorée : la réparer. A signaler au bailleur.	Bailleur social Batigère	Début 2017 Fait le 10/01/17
Absence de poubelles allée de Bréda entre n° 1 et 3. Création d'un terrain de jeux pour petits enfants à côté du stade de l'école élémentaire Paul Bert, un ancien terrain de basket abandonné : étude à faire et budgétiser le projet.	Service Espaces verts Service Espaces verts	Fait le 10/01/17 2017
Mener une campagne de communication incitant les habitants à bien se garer pour améliorer la qualité de vie de tous dans les quartiers. Expérimenter d'abord sur Vand'Est en réalisant un petit flyer à déposer dans les magasins du quartier.	Service Communication	2017
Signaler le cas d'une habitante âgée de la rue d'Amsterdam qui nourrit les chats errants en laissant la nourriture traîner dehors, ce qui entraîne des nuisances olfactives et sanitaires.	Service Développement durable	2017
Les transports en commun posent problème : saturation des bus le matin. A étudier lors de la réunion avec la Métropole. Solutions apportées : un bus de plus le matin et révision des horaires de la ligne n°10.	Service Relations avec la Métropole	Fait le 08/12/16

**Médiateurs de nuit :**

**Tél. : 06 46 78 74 44 / 06 27 36 73 18**

Lundi : 19h à minuit

Mardi : 18h à 1h

Mercredi et jeudi : 19h à 2h30

Vendredi : 19h30 à 2h30

Samedi : 19h30 à 2h30

Dimanche : 19h à minuit

**Médiateur de jour :**

**06 44 29 10 80**